

**Objet : AVIS DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU SUR LE DOSSIER
D'AUTORISATION UNIQUE ET DE DECLARATION D'INTERET GENERAL DU
PROGRAMME DE RESTAURATION DES COURS D'EAU SUR LES BASSINS ÈVRE -
THAU - ST DENIS**

Délibération n°2017-1

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Èvre - Thau - St Denis, s'est réunie en session le 16 mars 2017 à la mairie annexe de Beaupréau, 49600 Beaupréau en Mauges, sous la présidence de Jean-Robert Gachet.

1er Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (19 membres)

Nom	Prénom	Structure	Signature
DOUGE	Christophe	Mairie Montrevault sur Èvre	Présent
GREMILLON	Marc	Mairie Trémentines	Présent
GACHET	Jean-Robert	Mairie Beaupréau en Mauges	Présent
GRIMAUT	André	Mairie Mauges sur Loire	Présent
JOLIVET	Christophe	SMiB Èvre - Thau - St Denis	Présent

2ème Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (9 membres)

Nom	Prénom	Structure	Signature
GALLARD	Pascal	Chambre d'Agriculture de Maine et Loire	Excusé
MAHE	Vincent	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Loire Anjou	Présent

3ème Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics intéressés (7 membres)

Nom	Prénom	Fonction	Signature
BONIOU	Pascal	Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ou son représentant	Excusé
ANDRÉ MONTIGAUD	Marc Thierry	Directeur Départemental des Territoires ou son représentant	Présent Présent

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

- Considérant le dossier d'Autorisation Unique et de Déclaration d'Intérêt Général du programme de restauration morphologique des cours d'eau des bassins Èvre – Thau – St Denis, porté par le SMiB Èvre – Thau – St Denis, composé d'un programme d'études, de travaux et de suivi, visant à restaurer la morphologie des cours d'eau ainsi que la continuité écologique,
- Considérant la présentation qui en a été faite lors de la CLE plénière du 6 octobre 2017,

Après en avoir délibéré, le bureau de la Commission Locale de l'Eau, **DECIDE A L'UNANIMITÉ :**

- D'émettre un avis favorable sur le dossier d'Autorisation Unique et de Déclaration d'Intérêt Général pour le programme de restauration morphologique des cours d'eau des bassins Èvre – Thau – St Denis.

Certifié conforme,

Le 16 mars 2017 Jean-Robert Gachet,

Président de la Commission Locale de l'eau du SAGE Èvre - Thau – St Denis

